

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 mai 2019

n°22

page 1/4

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRÉSENTS (19) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme AZIHARI, M.BEN EMBAREK, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, M.JUGE, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (5) :

Mme LAVRARD donne pouvoir à M.ABELIN
M.MEUNIER donne pouvoir à Mme BOURAT
Mme BARREAU donne pouvoir à M.PICHON
M.PREHER donne pouvoir à Mme AZIHARI
Mme MOREAU donne pouvoir à P. PEROCHON

EXCUSES (1)

Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : M.BONNET

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE

OBJET : Plateforme Initiative Vienne – Convention de partenariat 2019-2021

Initiative Vienne est l'une des 225 plateformes d'Initiative France, premier réseau associatif d'appui et de financement des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Chaque plateforme soutient les entrepreneurs de son territoire en leur proposant gratuitement une offre de service complète. Elle accompagne les entrepreneurs dans la phase de maturation du projet, notamment par le biais d'un parrainage sur une année. Elle propose également un suivi personnalisé post-crédation.

La plateforme accorde des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie qui permettent à l'entrepreneur une facilité d'accès au prêt bancaire (effet levier) et qui financent un besoin en fonds de roulement, des investissements ou bien encore la création ou le maintien d'emploi.

La plateforme regroupe des acteurs privés (dont les banques), institutionnels et publics qui ont pour objet de favoriser la création, la reprise et le développement d'activités d'entreprises pérennes par la mise en œuvre, d'une part de moyens financiers adaptés, d'autre part, de moyens humains liés à l'accompagnement des porteurs de projet et au suivi des activités et des entreprises soutenues.

Sa mission se réalise notamment, au moyen de l'utilisation de fonds spécifiques dédiés (fonds de prêts d'honneur, fonds agricole...), par l'octroi de prêts d'honneur principalement à des créateurs, repreneurs, et développeurs d'activités ou d'entreprises, afin de faciliter la réalisation de leurs projets et leur permettre d'avoir accès au financement bancaire dans des conditions normales, voire privilégiées.

Grand Châtellerault est adhérent à Initiative Vienne depuis 2005.

Depuis 2017, de nouveaux projets de développement ont été mis en place :

- Toute activité économique est désormais éligible,*
- Création d'un fonds de croissance dédié aux entreprises de + de 3 ans dont le modèle économique nécessite un développement avec un renforcement des fonds propres,*
- Création d'un fonds agricole dédié aux agriculteurs non éligibles à la dotation aux jeunes agriculteurs, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne,*
- Élargissement aux reprises d'entreprises, après redressement ou liquidation judiciaire.*

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 mai 2019

n°22

page 2/4

Bilans de la plateforme Initiative Vienne sur le département 86 :

	BILAN 2017	BILAN 2018
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	96	84
<i>dont % demandeurs d'emplois</i>	60 %	56 %
<i>dont % de femmes</i>	29 %	30 %
<i>dont % de seniors (+ de 45 ans)</i>	23 %	24 %
Nombre d'entreprises financées	76	67
<i>dont % création d'entreprise</i>	54 %	49,5 %
<i>dont % reprise d'entreprise</i>	42 %	49,5 %
<i>dont % croissance entreprise</i>	4 %	1 %
Nombre de prêts d'honneur	114	90
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	296	283

Bilans de la plateforme Initiative Vienne sur le territoire de Grand Châtellerault :

	BILAN 2017	BILAN 2018
Nombre d'entreprises financées	13	8
<i>dont % création d'entreprise</i>	31 %	50 %
<i>dont % reprise d'entreprise</i>	69 %	50 %
Nombre de prêts d'honneur	24	10
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	73	18
Financements mobilisés dans l'économie de Grand Châtellerault	1 484 020 €	849 000 €
<i>dont montant des prêts d'honneur Initiative Vienne engagés</i>	163 500 €	91 000 €
<i>dont montant des prêts bancaires associés</i>	1 320 520 €	758 000 €

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 mai 2019

n°22

page 3/4

Le budget prévisionnel 2019 de la plateforme Initiative Vienne :

EMPLOIS		RESSOURCES	
	Budget 2019		Budget 2019
Activités création reprise sur le périmètre du département de la Vienne			
Dépenses du personnel	182 333 €	Région Nouvelle-Aquitaine	120 000 €
Frais de déplacement	1 800 €	Autofinancement	32 000 €
Charges indirectes (frais généraux...)	26 085 €	Fonds européens	/
Achats et charges externes	5 780 €	Autres financements publics + Nacre	65 800 €
Autres	1 802 €		
TOTAL DEPENSES	217 800 €	TOTAL RECETTES	217 800 €
		<i>Résultat activités création –reprise</i>	0 €
Activités Nouvelle Aquitaine Amorçage sur le périmètre ex Poitou-Charentes			
Nouvelle Aquitaine Amorçage	53 299,00 €	Nouvelle Aquitaine Amorçage	50 000,00 €
		<i>Résultat NAA Poitou-Charentes</i>	-3 299 €
TOTAL GENERAL EMPLOIS	271 099 €	TOTAL GENERAL RESSOURCES	267 800 €
			-3 299 €

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la convention de partenariat relative à la contribution financière de Grand Châtellerault à l'association Initiative Vienne,

CONSIDÉRANT pour Grand Châtellerault le bien fondé de la plateforme sur son territoire où elle même exerce une compétence en matière de développement économique,

CONSIDÉRANT l'importance de continuer à soutenir les actions en faveur de la création et la reprise d'entreprises sur le territoire,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de signer la convention de partenariat triennale 2019-2020-2021 en annexe.
- d'attribuer une subvention de 20 000 € à la plateforme Initiative Vienne pour l'année 2019, puis 10 000€ en 2020 et 10 000€ en 2021,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Cette dépense sera imputée sur le compte 90.10 / 6574 / 4300.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le 15/05/19

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER